

ministre ne prétend pas laisser entendre que M. O'Connor et son enquête méritent d'être censurés?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Dans son rapport, M. O'Connor conseille lui-même l'ouverture de nouvelles investigations.

M. NESBITT: Quels sont les membres de la commission?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: M. Geo. F. Henderson, C.R., d'Ottawa, qui a acquis une assez grande expérience en faisant, dans la province d'Ontario, fonction d'arbitre en matière d'assainissement du sol; M. A. B. Brodie, de la maison Price, Waterhouse & Company, Montréal, et M. Geoffrey Clarkson, membre de la maison Clarkson, Gordon et Dilworth. Ces deux derniers sont, m'a-t-on dit, des experts comptables, et il n'est pas possible de trouver au Canada d'hommes plus aptes à accomplir un tel travail.

M. CARVELL: Le journal de ce soir ou de ce matin annonce que le contrôleur de l'alimentation aux Etats-Unis, M. Hoover, a envoyé de Chicago certain personnage qui doit faire partie de la commission, et ajoute que ce personnage porte le nom de Connor ou d'O'Connor. La nouvelle a-t-elle quelque fondement?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: La commission est formée des trois personnes que je viens de nommer. Le contrôleur de l'alimentation, M. Hanna, a fait savoir que son collègue américain, M. Hoover, a offert de mettre à la disposition de la commission, si toutefois on le désire, et à titre purement consultatif, les services d'un personnage versé dans les questions de cette sorte et faisant partie du personnel du contrôleur de l'alimentation aux Etats-Unis.

M. CARVELL: Ces personnes prétendent leurs services sans rémunération, ainsi que l'annonce le journal?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Oui.

M. NESBITT: Les deux comptables s'emploient sans rémunération aucune?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Oui.

M. NESBITT: Ce sont des hommes de grand talent. Je le sais, mais je me demande ce que M. Henderson peut bien connaître en fait de comptabilité.

M. MACDONALD: Je vois que le congrès des Etats-Unis a rendu une loi exigeant que les industries qui produisent des articles de consommation quotidienne et qui sont aussi

essentielles à la poursuite de la guerre, se procurent un permis du Gouvernement. Par suite des problèmes sérieux de l'hiver dernier concernant l'alimentation et les articles de consommation domestique, le meilleur moyen de faire face aux circonstances et que M. O'Connor a dévoilées dans son rapport serait, semble-t-il, d'exiger que le Gouvernement prenne la haute main sur les entreprises mêmes, exigeant qu'elles se procurent un permis afin d'en conserver la surveillance.

D'après le rapport de M. O'Connor, celui-ci aurait obtenu de la compagnie de William Davies les renseignements qu'il voulait quant au coût des produits qui servent de base à la production du lard fumé et qu'il a aussi obtenu le prix de vente de cet article, mais qu'il n'a pu obtenir ni le prix de l'entreposage ou de la livraison. C'est une affaire très sérieuse quand un fonctionnaire du Gouvernement, dans l'exercice des devoirs à lui conférés par un arrêté du conseil, fait des déclarations semblables à celles que M. O'Connor a faites et que le Gouvernement trouve assez sérieuses pour justifier plus ample enquête. Si la condition décrite par M. O'Connor existe dans cette industrie particulière, il y a lieu de conclure qu'elle existe dans d'autres industries. Le coût de la vie, surtout dans les mois d'hiver, au Canada, deviendra un problème sérieux. J'aimerais demander au Gouvernement s'il a étudié l'importance de s'occuper de cette question et de requérir des permis de ceux qui sont engagés dans ces diverses industries comme on l'a fait aux Etats-Unis.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Je vais prendre en considération les suggestions faites par l'honorable député.

M. CARVELL: J'ai une suggestion à faire au premier ministre qui, je l'espère, voudra bien l'étudier s'il n'est pas disposé à l'accepter tout de suite. Il n'y a pas de doute que les résultats de l'enquête concernant la production et la vente de la nourriture faite par M. O'Connor, qui a provoqué beaucoup de discussion au Canada en soulèverait encore. C'est une de ces choses qu'on ne peut étouffer à moins de les régler convenablement.

Le premier ministre a déclaré que le rapport de M. O'Connor était basé sur une preuve insuffisante, et si c'est vrai, je prétends, pour ma part, qu'il est injuste d'en faire souffrir les compagnies, mais d'un autre côté, la compagnie William-Davies a produit une déclaration et, soit dit en passant, il en coûte une somme énorme pour la mettre sous les yeux du peuple canadien,